FRC 21688

# DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE

## J. B. LOUVET,

Dans la séance du 14 Prairial, an III;

*Pour célébrer la mémoire du représentant du peuple* Feraud, *assassiné dans ses fonctions, le premier de ce mois;*

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Au milieu du sénat assemblé, un Romain disait : *Nous craignons trop la mort.* Plus heureux que cet orateur, je parle à des hommes auxquels il m'est donné de dire : *Si vous ne l'aviez tous courageusement affrontée, déjà vingt fois vous l'auriez tous reçue*; et je puis ajouter qu'entre les journées déplorables où la France entière fut menacée dans sa Représentation, nos annales distingueront les

THE NEWBERRY LIBRARY

premières journées de prairial ; comme entre les conspirations qui mirent la capitale du monde en péril, on a distingué celle où, devant ses bandes atroces, Catilina fit un instant pâlir le génie du peuple romain.

Représentans, il commençait le premier prairial, et de sinistres augures annonçaient le plus affreux des jours. Par-tout c'était le cri de la révolte, du pillage, des proscriptions : devant quelques cinq cents provocateurs, avec art répartis dans un millier de groupes, la foule étonnée se taisait. Réveillés au bruit des émeutes, et plutôt que de coutume accourant dans cette enceinte, les législateurs n'y parvenaient qu'à travers les invectives, les menaces, les coups. Vos comités de gouvernement cherchaient quelques moyens de résistance. Au milieu de nous, un des nôtres, .... il était jeune ! il était courageux ! il était indigné ! mais il contenait son indignation ; mais, comme le vrai courage, il calculait froidement l'obstacle, et sans emportement se disposait à le surmonter. Sa force, son ardeur généreuse, toutes les ressources de sa valeur, il les gardait pour le moment de l'exécution. Tranquillement, mais avec persévérance, il demandait cinquante hommes d'élite, assurant qu'avant qu'on exécutât les attentats préparés contre vous, il périrait. O digne compagnon de tant de périls, appui généreux mais trop faible contre l'immense débordement des forfaits médités, *Feraud*, tu n'as que trop réellement tenu tes promesses ; tu n'as que trop complètement rempli tes destinées !

A l'autre extrémité de la ville, l'attroupement séditieux s'était formé. On avait arrêté le plan sacrilége, on s'était couvert d'armes parricides : le signal du pillage et des massacres est donné ; mille vociférations y répondent. A force de tumulte,

et par d'épouvantables rugiſſemens, on s'exerce, on ſe pouſſe, on ſe rend habile à tous les excès. L'heure ſuprême de la grande commune eſt ſonnée; ſes deſtructeurs s'ébranlent, ils vont partir; mais d'abord on s'ouvre, et de ſes flancs enſanglantés le monſtre du terroriſme vomit ſon avant-garde.

Elle marche, elle avance, elle accourt; dans ſa longue route elle s'eſt groſſie de tout ce que la crédulité ſimple, l'aveugle confiance, la curioſité préſomptueuſe et la peur imprudente ont pu lui fournir de plus imbéciles recrues. Déjà les poſtes extérieurs ſont forcés, ces portes retentiſſent des coups de la hache, elles tombent briſées. A la tête de quelques braves, *Feraud* ſe précipite, et quel ſpectacle a frappé ſes yeux? c'eſt la déraiſon, l'impoſture, la colère, l'impudeur, l'impudence; ce ſont les vengeances, les haines, les viles imprécations, les malédictions féroces, toutes les paſſions hideuſes, toutes les fureurs, toutes les furies. Par-tout la faim s'agite et crie; et ſur tous ces viſages bourgeonnés d'ivreſſe, on ne découvre que la débauche gorgée de viandes et de vin. Pourtant c'eſt encore du nom de femmes que tout cela ſe qualifie! et tout cela ſe dit inſolemment le peuple! Quand donc le vrai peuple et les femmes dignes de ce nom vengeront-ils leur injure? quand reprendront-ils leur titre ſi indignement proſtitué?

Trois fois les flots de cette multitude entraînent nos défenſeurs, dont le glaive brille et ne frappe pas. Quelque dépravée que ſoit cette image d'un ſexe ordinairement innocent, bienveillant et doux, vos défenſeurs la reſpectent encore. Trois fois pourtant notre collègue revient ſur la foule et la force à retrograder.

Vains ſuccès! une bande nouvelle eſt arrivée; le fer la couvre, la terreur la précède, la mort

l'accompagne ; tous les forfaits ſe preſſent à ſa ſuite. Sont-ce des hommes ? Non ; c'eſt le lion furieux que le génie de *Billaud* réveille : ce ſont apparemment les jurés de *Dumas*, les juges de *Fouquier*, les patriotes de *Collot*. Sans doute les maximes de *Robeſpierre*, les images de *Marat*, les mânes de *Carrier* ſont au milieu d'eux. A leur aſpect, qui ne ſerait ſaiſi d'épouvante ?

Un inſtant, quelques braves vous font un dernier rempart de leurs corps ; un inſtant, la terreur que les aſſaſſins apportaient ; leur eſt renvoyée, un inſtant, les tigres ſe replient. Mais bientôt appuyés d'un affreux renfort, ils ſe précipitent ; et la valeur doit céder au nombre. Sans armes, à-peu-près ſeul (1), *Feraud*, l'intrépide *Feraud* reſte devant eux. Il dit ( on a recueilli ſes paroles ) : « J'ai été plus d'une fois atteint du fer de l'ennemi ; voilà mon ſein couvert de cicatrices, je vous abandonne ma vie, frappez ; mais ne profanez pas le ſanctuaire des lois ». Les tigres ne l'écoutent point. Alors,..... ô dernier effort de la vertu qui s'humilie devant le crime ! eh ! que ne fait-on pas pour ſauver la patrie ? Il prie, il preſſe, il conjure, il implore, il tombe à leurs genoux ; rien ne les touche. Eh bien, vous paſſerez ſur mon corps ! s'écrie-t-il. Il a dit, il ſe jette ; les barbares vont le fouler aux pieds.

---

(1) Cinq à ſix braves ſeulement reſtèrent auprès de lui ; le général *Fox*, le citoyen *Dupuis*, lieutenant de vaiſſeau ; *Lauze Duperret*, le fils de l'un des vingt-deux martyrs de la République ; *Rougé de Lille*, bientôt après être bleſſé d'un coup de feu à côté du préſident ; enfin *Paturel*, employé à la commiſſion des hôpitaux. Celui-ci reſta conſtamment auprès du préſident dont il ne ceſſa de prendre les ordres, et même il oſa ſe porter défenſeur de pluſieurs repréſentans attaqués par les factieux.

Quelques amis le relèvent à peine et l'entraînent. Il rentre couvert de sueur, chargé de poussière, brisé de fatigue, hors d'haleine, haletant, épuisé. Il entre; la foule impie entre avec lui. Vous les avez vus inonder la salle, toutes les tribunes, tous les corridors, toutes les issues, se jeter entre nous, vous cerner, vous serrer sur vos places, assiéger votre président, s'emparer de la tribune même et s'entasser sur le bureau. Qui pourra donc, à l'audace que le crime montre dans ses premiers succès, assigner le terme où il entend s'arrêter?

Représentans, voici l'instant fatal. Voici l'instant où j'ai besoin de recueillir toutes mes forces et d'appeler les vôtres. Ah! s'il me faut tout raconter, vous avez à remplir un devoir non moins douloureux: vous devez tout entendre. Le président donnait des ordres; l'adjudant-général *Liebault* les recevait. Les furieux apperçoivent le guerrier: trente sabres sont levés sur lui. *Feraud* voit l'innocent menacé, il retrouve des forces, il vole au secours de l'inconnu. Entre la victime et les assassins il s'élance, il s'élance les bras étendus, les bras désarmés:... magistrats! citoyens! soldats de la patrie! vous tous, vous ne le croiriez pas, si vos représentans n'en avaient été les témoins: citoyens, c'est là qu'ils l'ont frappé! il a chancelé sur ces marches! au pied de cette tribune il est tombé, sans dire un mot, sans pousser un cri! c'est là qu'ils se sont acharnés sur lui, qu'ils l'ont criblé de leurs piques et de leurs baïonnettes! c'est de là qu'ils l'ont traîné par les cheveux! c'est là bas qu'à coups de couteau... lui respirant encore!.... je vous épargne d'autres horreurs.... c'est là bas qu'ils ont haché sa tête.... aussitôt mise sur une pique! apportée ici, promenée au milieu de vous! déposée pendant

pluſieurs minutes ſous les yeux, preſque ſous la main de votre préſident !

O forfait ! ô attentat d'une eſpèce inouie ! ô jour de deuil et d'un deuil éternel ! le ſanctuaire des lois violé ! la ſouveraineté nationale méconnue ! la majeſté du peuple foulée aux pieds ! le fer dans les entrailles de la repréſentation ! O jour de deuil et d'un deuil éternel ! ce que ſix cents mille braves armés contre nos droits n'avaient pu faire, quinze cents vils aſſaſſins l'ont fait ! Envain les innombrables ſoldats de la patrie triomphent pour le peuple français : le peuple français vient d'être frappé.

Cette fois encore ils l'ont frappé dans un de ſes plus eſtimables défenſeurs. Les vertus publiques, vous le ſavez, ſe compoſent des vertus privées. On n'aime ſa patrie que comme on aime ſes ſemblables ; et on ne les ſert que comme on les aime. Qui n'eſt ni bon ami, ni bon fils, ni bon parent, ni bon père, ne ſaurait être bon citoyen. *Feraud* portait dans ſon cœur la piété filiale, l'amour de ſes proches, l'attachement inviolable à ſes amis, le reſpect aux enfans, aux femmes, aux vieillards, à l'innocence et à la faibleſſe, à la miſère et au malheur. Demandez à ſa famille qui n'eſpérait qu'en lui, aux amis de ſon enfance qu'il s'était conſervés, à cette foule d'innocens perſécutés, pour leſquels dans le ſilence, en dépit de la tyrannie ſoupçonneuſe, il prépara la ſainteté de l'aſile ; à la multitude de nos défenſeurs auxquels il prodigua les ſoins de l'hoſpitalité ; demandez même, à quiconque, au ſein de cette commune, paſſait quelques jours avec lui dans la demeure où il ne faiſait qu'un ſéjour momentané ; inter-

rogez tous ceux qui le connurent : par-tout, par-tout on vous répondra par des sanglots.

Ainsi, par son attachement à ses devoirs, il mérita de représenter le peuple ; et il le représenta dignement. Toutes ses paroles aux premiers temps de la Convention, furent dirigées contre l'exagération, le terrorisme et l'anarchie. D'un patriotisme brûlant, il était sage et modéré dans ses principes : on l'entendait répéter souvent que jamais le crime n'était profitable ; qu'il n'y avait que les vertus qui pussent fonder la République. Eh ! qui de nous pourrait avoir oublié quelle fut sa conduite dans une circonstance infiniment critique ? Une partie de la poudrière de Grenelle venait de sauter. Sur l'heure *Feraud* se rend au lieu du péril. Il y avait à craindre une seconde explosion plus forte encore que la première. Tous les élémens qui pouvaient la produire existaient. Personne n'approchait, chacun vous criait de ne pas approcher. *Feraud* n'écoute que son devoir, il s'élance sur ce sol volcanisé. Au milieu des débris fumans il donne des ordres avec un imperturbable sang-froid. Il secourt, de ses actions et de ses paroles, les blessés et les malheureux. Il développe en ces momens terribles toutes les grandes vertus qui honorent l'humanité ; toutes les douces vertus qui la font chérir, il les développait dans l'intimité de la vie privée. Demandez à tous ceux de ses collègues qui l'observèrent et le virent de près : les compagnons de ses travaux ont perdu en lui leur meilleur ami, et ils ne s'en consoleront pas.

Cependant l'étranger, descendu des Pyrénées, entamait nos frontières : *Feraud* court les défendre. Il trouve dans son pays natal une armée espagnole et point d'armée française. Génie créateur, il orga-

nise à la fois de nombreux bataillons et de grandes victoires. Actif, infatigable, intrépide, il parcourt de Bayonne jusqu'au val d'Aran la chaîne des montagnes. A travers les gorges et les précipices, il pénètre dans la Navarre espagnole et dans l'Arragon : les forces de l'ennemi sont divisées; le fier Espagnol est réduit à la défensive. Alors ramenant un regard filial sur la vallée d'Aure, vallée chérie, pays natal, *Feraud* s'échappe de la grande armée; en hâte il rassemble les guerriers de la Nieste; à leur tête il s'avance vers le port de Vialsa, attaque l'Espagnol retranché sur des précipices, le bat, le disperse, le pousse d'abymes en abymes. Par cette expédition hardie il préserve de tout malheur le hameau paternel; il préserve de toute attaque son département des *hautes Pyrénées*, il couvre en même temps et le *Gers* et la *haute Dordogne*, et de vastes pays où vous chercheriez vainement une place forte. Allez cependant, allez dans cette vallée d'Aure, dont il sera toujours la gloire; dans ces montagnes auxquelles il rendit leur indépendance; dans ces départemens dont il fut le libérateur; allez répandre aujourd'hui cette affreuse nouvelle : *Feraud* n'est plus ! Vous n'entendrez qu'un lugubre concert de gémissemens.

Des Pyrénées, la victoire et son courage l'appelèrent sur les bords du Rhin. Allez aux soldats de la patrie, avec lesquels il entra vainqueur dans Worms, Bingen, Coblentz, Manheim et le fort du Rhin, avec lesquels tout récemment il supportait l'âpreté d'un dur hiver, dans le camp sous Mayence, au poste le plus dangereux; allez à ces grenadiers que, le 17 germinal encore, il guidait jusques dans les retranchemens ennemis; allez dire que leur ami, leur compagnon, leur frère d'armes, celui qui partageait toutes leurs privations

et toutes leurs fatigues, celui qui reçut au milieu d'eux tant d'honorables blessures (1), celui qui cent fois mit en fuite l'Anglais et l'Autrichien réunis; allez leur dire qu'il vient de tomber ici, sans défense, sous les coups de quelques brigands! Vous n'entendrez qu'un cri de douleur et d'indignation.

Et l'habitant du Palatinat, auquel il épargnait, autant que possible, les maux inséparables de la guerre; les prisonniers qu'il traitait avec tant d'humanité; les généraux autrichiens avec lesquels il n'était fier, dur, intraitable qu'aux jours des batailles; oui, l'ennemi, l'ennemi même, en apprenant sa fin tragique, lui donnera des larmes.

Certes, ce dut être un grand bonheur, sinon pour nous, du moins pour lui, qu'il fut absent de Paris en 1793, le 31 mai. Qu'ai-je dit? quel temps j'ai rappelé? quel souvenir m'a saisi? l'anniversaire du 2 juin, c'est aujourd hui. Eh! qui nous rendra d'autres représentans non moins courageux et non moins fidèles? nos amis, qui nous les rendra? qui pourra rendre à la République la plupart de ses fondateurs? qui consolera cette tribune veuve de ses plus grands orateurs? cette tribune qu'ils honoraient de tant de vertus, de tant de talens, de tant de savoir, et d'où ils sont descendus pour monter sur l'échafaud, sur l'échafaud de *Barneveld* et de *Sydney?* échafaud glorieux sans doute, à jamais glorieux, mais qui nous a causé des pertes long temps irréparables. C'est aujourd'hui le 2 juin! et deux années se sont écoulées! ma douleur, ma douleur profonde le cède encore à mon étonnement. Quoi! le 2 juin a pesé sur nos têtes et ne nous a pas tous écrasés! A travers dix huit mois de proscriptions, de massacres et de tyrannie, la Convention

(1) Depuis un an, il avait une balle dans le corps.

nationale a pu passer! Nous vivons! nous vivons! Cependant que fait *Marat?* qu'est devenue l'horrible montagne? que sont devenus ses complices, où donc est il ce farouche *Robespierre?* dans les abymes du néant, sous l'exécration de ses contemporains et des siècles! Ils ont péri victimes de leurs propres fureurs, ces mortels ennemis du peuple et de la représentation nationale; et le peuple a vaincu! et la représentation nationale est debout! terrible exemple pour quiconque serait tenté de les imiter!

Il est vrai pourtant que la vengeance nationale fut trop lente. Il ne tint pas à *Feraud* qu'on en précipitât le cours. C'était en son absence qu'on avait opprimé la Convention; il fut présent quand il la fallut délivrer. Libérateurs du 9 thermidor, avec vous il marcha, le sabre à la main, contre la commune, il vainquit avec vous. Mais, on n'en peut douter maintenant, la victoire de ce jour ne fut pas assez promptement complète. Si les attentats du 2 juin avaient été tout à-fait et plutôt punis, *Feraud* ne serait pas mort le 1.er prairial.

Pourquoi faut-il qu'il ait quitté l'armée? pourquoi faut-il qu'il soit revenu parmi nous? C'était depuis deux décades seulement; le 8 floréal il arrivait. Il vous rendait compte de sa mission dans des termes auxquels sa fin vient de donner un caractère en quelque sorte religieux. Je veux vous les rappeler; je vais lire; je craindrais trop de changer ses paroles:

« Je suis, disait-il, l'organe fidèle des sentimens de cette brave armée (*l'armée de Rhin et de Mozelle*); ils sont tous pour la République et pour la Convention nationale; ils sont tous pour la justice

et la vertu, dont vous avez invariablement assuré le triomphe. Ah! pourquoi ceux qui veulent encore secouer les torches de la dissension et du désordre, déchirer le sein de notre patrie, en faire une vaste prison, l'abreuver de sang et de larmes, ne sont-ils pas témoins de la haine et de l'horreur qu'ils inspirent à nos braves, et de l'imperturbable résolution que ceux-ci ont prise de ne plus tolérer ces temps d'infamies et d'horreurs ? »

C'était le 8 floréal qu'il parlait ainsi, et dès le lendemain son activité bienfaisante embrassait une occupation nouvelle : nuit et jour à cheval, il s'efforçait d'assurer l'arrivage des subsistances de Paris. Cité malheureuse, quel prix il a reçu, dans tes murs, des soins qu'il prenait de toi !

Ce digne député du peuple, ce vrai patriote, cet excellent fils, savez-vous ce qu'il nous disait le matin du premier prairial ? savez vous quels vœux il formait ? était-ce un dernier effort de la nature dont l'instinct l'avertissait ? était-ce pressentiment secret de son heure fatale ? je n'oserais l'assurer ; mais enfin, le besoin plus pressant de revoir son pays natal faisait palpiter son cœur. « S'il est vrai que j'aie bien servi la patrie, s'écriait-il, je ne demanderai, quand le calme sera revenu, qu'une récompense à la Convention ; ce sera qu'elle m'accorde quelques jours pour aller dans les Pyrénées embrasser mon vieux père... ». Infortuné ! tu ne les reverras point tes montagnes, ni ta vallée d'Aure, ni les rives fortunées de la Nieste et de l'Adoure ! tu ne reverras point l'amante qui t'était promise ? ton vieux père, tu ne l'embrasseras pas. Jamais ! jamais !

Il avait à peine trente ans, quand il fut chargé de remplir sa première mission publique : c'était d'apporter le vœu de son district, à la fédération

de 90. Au ressouvenir de quelques circonstances de cette époque, quel cœur français ne se sent ému ? qui ne se rappelle avec attendrissement qu'alors c'était, sur toute la vaste étendue du territoire, l'image d'une immense famille étroitement unie. Douce fraternité, paix charmante, accord de tous les citoyens entr'eux, quand donc reviendrez-vous consoler ces régions désolées ! Je ne sais quel génie malfaisant a soufflé l'esprit de division au milieu de nous. Nos querelles civiles ont tout altéré. Elles ont allumé dans nos ames les passions violentes. Nous qui savions tant aimer, on dirait que nous ne pouvons plus que haïr. Je reconnais la main de la tyrannie, qui, pour régner, divisa ; je reconnais la main de l'étranger qui ne peut nous vaincre qu'en nous déchirant. Au nom de la patrie, citoyens, reprenons les sentimens d'une affection mutuelle. Repoussons les ressentimens personnels, gardons-nous des lâches vengeances ; sur-tout n'imitons pas les hommes de sang dans leurs fureurs. Ce sont encore des hommes de sang qui ouvrent les prisons, et qui y massacrent des malheureux sans défense ; l'homme de bien ne remet sa vengeance qu'à la loi. La loi ne pardonne point le crime ; mais elle excuse l'erreur. Citoyens, des juges et la mort aux perfides artisans de nos discordes ; la mort à ceux qui ont sciemment égaré, perverti, corrompu nos frères ; mais à nos frères égarés, l'amnistie..... Vous ne leur rendrez point leurs armes ! Ils furent trompés, ils pourraient l'être encore. On ne rend point à l'enfant l'instrument dont il s'est blessé. Mais cette commisération tendre qui s'accorde à l'ignorance et à la faiblesse, ne la leur refusons pas. Citoyens, s'il est vrai que dans cette enceinte beaucoup de vos députés aient souffert pour vous, s'il est vrai que pour le maintien de vos droits,

preſque tous, à différentes époques, ils aient affronté les fers, l'exil et la mort, tous enſemble, j'oſe m'en porter le garant, ils vous en demandent une récompenſe, la ſeule qu'ils veuillent recevoir, la ſeule qui ſoit digne de leurs amis ſacrifiés; ils vous demandent le pardon des injures, à nos frères égarés l'amniſtie. Et que j'aimerais à voir bientôt à ce champ de Mars où le peuple français s'était fédéré; que j'aimerais à voir dans une ſolennité plus auguſte, au jour de la ratification définitive d'une Conſtitution républicaine; que j'aimerais à voir le peuple français célébrer *la fête de la réconciliation!*

Mais, je le répète, la mort aux chefs coupables! Ce ſont eux qui, pour aſſaſſiner la liberté, ont aſſaſſiné un repréſentant du peuple, l'ont aſſaſſiné dans cette enceinte, l'ont aſſaſſiné dans ſes fonctions; et le premier coup dont ils nous ont atteints, n'était que le prélude des coups qu'ils nous avaient deſtinés.

Lorſque vos délibérations commençaient, lorſque déjà de cette tribune publique, les cris des révoltés ſe faiſaient entendre, inſenſé que j'étais! j'appelais contr'eux les hommes même de la montagne. *Tous enſemble écraſons les ſéditieux!* m'écriais-je : *uniſſons-nous pour ſauver la patrie!* Repréſentans, vous applaudiſſiez : eux auſſi applaudiſſaient; eux auſſi ſe levaient en ſigne d'adhéſion. Les perfides! Et leurs glaives étaient aiguiſés! Et ils allaient tirer leurs poignards; et les piques du 2 ſeptembre devaient être, par leurs ordres, tout-à-l'heure dirigées ſur nous.

On ſavait déjà, par l'hiſtoire de leurs attentats dans une autre journée, qu'au beſoin ils oſaient appuyer, de leurs voix impies, les voix des conjurés; mais il y manquait ce trait abominable qui n'appartient qu'au premier prairial : c'était que

des hommes investis d'un caractère de représentation, consentissent à n'être que les bas ministres, que les vils échos de quelques brigands. Ce que voulait une populace effrénée, ces représentans le voulaient ; ce qu'elle dictait de plus injuste et de plus absurde, ils ne rougissaient pas de l'écrire ! ce qu'elle demandait de plus criminel, ils ne craignaient pas de le motionner ! Que dis je ! Ne vous ont-ils pas arrachés de vos places pour vous resserrer dans une situation plus commode aux meurtriers projets de leurs sicaires ? Ne vous ont-ils pas, entre deux haies de piques menaçantes, fait passer sous le joug ? Ne vous ont-ils pas ordonné de délibérer, là, près du bureau, sur cet espace étroit, de toutes parts dominé de leurs bandes, dans le cercle fermé par leurs furies, devant l'amphithéâtre chargé de leurs septembriseurs ? Ne vous ont-ils pas entassés comme un vil troupeau dont on compte les têtes ? Vos têtes, en attendant qu'ils les pussent abattre, ils les voulaient compter : ils demandaient l'appel nominal !

Citoyens, pendant neuf heures, nous sommes restés dans cet état d'avilissement, de dissolution et d'angoisse. Citoyens, pendant neuf heures, le peuple français n'a pas eu d'autre représentation que celle des assassins qui sous leurs poignards nous tenaient en réserve pour le moment du signal convenu. Regardez attentivement : vous verrez quelques-uns des bancs où nous sommes assis, marqués de coups de sabres. Portez ici vos yeux : ici sont les traces des balles destinées à la tête du président de la Convention (1). Et vous, mes géné-

(1) Elles ont sifflé aux oreilles et passé sur les têtes des représentans *Saint-Martin* et *Dussaulx*, tous deux au bureau dans ce moment.

reux collègues ; les connaissez-vous bien tous les dangers que vous avez courus ? Savez-vous qu'à minuit votre sort étoit décidé ; à minuit, tout ce qui n'était pas de *la Crête*, n'était plus de la Convention ; tout ce qui n'était plus de la Convention, était hors la loi. Hors la loi, en présence des bourreaux ! A minuit ! et l'horloge marquait onze heures et demie.

Oh ! si le crime savait en effet combiner tous ses plans et calculer tous ses moyens ! mais un génie protecteur des gens de bien ne le souffre pas, il veut que les méchans soient frappés d'un esprit de vertige ; qu'au sein même de leurs succès ils s'embarrassent dans leur marche ; qu'ils se fourvoient dans leurs propres embûches, et qu'ils y tombent empêtrés.

Tandis qu'ils vous tenaient esclaves, vos comités demeuraient libres, vos comités préparaient votre délivrance (1). Si de cette troupe impie, seulement le tiers se fût présenté pour les dissoudre,

---

(1) J'ai cru devoir rapporter dans une note, l'un des arrêtés que les comités de gouvernement prenaient, et qui fut approuvé par la Convention nationale, redevenue libre.

COMITÉ DE SURETÉ GÉNÉRALE.

*Du 1.er Prairial, l'an troisième de la République française ; une & indivisible.*

Les comités réunis, convaincus d'après les renseignemens qui leur ont été donnés et les libelles qui ont été répandus, que le projet des directeurs du mouvement qui s'exécute contre la Convention, n'a pour but que d'anéantir la liberté, et que pour y parvenir plus sûrement ils veulent prescrire leurs volontés à la Convention qu'ils tiennent dans l'oppression, et lui arracher des décrets qui détruisent la République et le Gouvernement, et laissent les factions et l'anarchie rétablir leur empire ; se rappelant qu'aux premiers jours de la liberté, et

c'en était fait. Plus de moyens de ralliement pour les citoyens fidèles, pour la patrie plus de salut, pour nous plus d'autre destinée que la mort.

Les conjurés n'y songèrent pas, ou plutôt ils y songèrent trop tard : trop tard ils rendirent le prétendu décret qui anéantissait votre gouvernement ; ils le rendirent trop tard, mais de cinq minutes seulement.

A la tête d'une bande digne de lui, l'un d'eux sortait, le papier terrible en main Je vais signifier le décret à ces comités, disait-il ; je le leur ferai reconnaître ; je le ferai exécuter, ou je périrai.

Eh oui, brigand, tu périras. Le trône du terrorisme, ses dix mille prisons, ses dix mille échafauds ne seront point relevés. Nous sauverons nos vieillards, nos enfans, nos femmes, les talens, les

---

lorsque l'ancien tyran voulut l'anéantir dans son berceau, le jeu de paume servit d'asile aux Représentans dévoués à la cause de la liberté,

ARRÊTENT que les comités de salut public, de sûreté générale et militaire, ne reconnaîtront aucun décret qu'on leur présenterait au nom de l'Assemblée nationale, jusqu'au moment où ils pourront communiquer librement avec elle, et qu'elle pourra délibérer avec liberté ;

Que les membres des Comités ne quitteront leur poste qu'autant qu'ils seront chargés de suivre l'exécution de quelques arrêtés des comités, jusqu'à ce que la liberté de la Convention nationale soit rétablie.

*Signé* DEFERMON, TALLIEN, DOULCET, KERVELEGAN, LAPORTE, FRÉRON (du comité militaire), DELECLOY, C. AL YSABEAU, M. J. CHÉNIER, PIERRET, VARLET, TREILHARD, CLAUZEL (membre du comité militaire), MATHIEU, PEMARTIN, J. S ROVERE, PIERRE GUYOMAR, CALÉS, RABAUT, MONMAYOU, SEVESTRE, F. AUBRY, GOSSUIN, PERRIN, GAMON, AUGUIS, BERGOEING, COURTOIS.

vertus, la République. La sanglante anarchie ne nous rendra pas le despotisme odieux. Un roi, cent rois, cent tyrans, ne s'élèveront pas sur ce magnifique empire. Comme l'infortunée Pologne, la France ne sera point déchirée des mains de ses propres enfans, envahie par ses voisins, divisée entr'eux, rayée du nombre des puissances. Oui, brigand, oui, tu périras.

Il traversait le sallon de la Liberté lorsqu'une colonne républicaine se présente, c'est la section *le Pelletier :* qu'elle reçoive le tribut d'éloge qui lui est dû! *Delmas*, *Legendre* et *Delecloy* la conduisent. Arrêtés par l'obstacle qu'ils n'attendaient pas, les conspirateurs rentrent, tranquilles encore parce qu'ils sont maîtres de l'intérieur et des autres issues où ils ne croyaient pas pouvoir être attaqués.

On les y attaque. Contre mille fers parricides, trois représentans du peuple, *Mathieu*, *Bergoeing*, *Kervelegan* sont obligés de croiser le fer. *Kervelegan* sur-tout, c'est une justice que tous aiment à lui rendre, brave homme! on dirait qu'à travers sa longue proscription, un rare bonheur le sauva pour qu'il revint sauver son pays. Intrépide, impétueux, terrible, il se fait jour à travers les bourreaux. Un moment la phalange horrible et profonde recule, s'inquiète, s'étonne; mais enfin le nombre l'emporte, le sang d'un representant coule encore; *Kervelegan* reçoit une large blessure, les siens sont repoussés.

Soudain ils reviennent à la charge. Sur les pas d'*Auguis*, de *Mathieu*, de *Fermon*, de *Rabaut-Pommier*, de *Vitet*, de *Fréron*, de *Legendre*, de *Bergoeing*, de *Chénier*, quelques braves s'élancent: c'est *Maso*, victime long-temps dévouée à l'échafaud pour cause de fédéralisme; il est fédéraliste encore, car il combat pour la Convention; *Diétrich* le fils: infor-

tuné jeune homme ! du temps de la tyrannie son père a monté sur l'échafaud, il venge aujourd'hui son père en délivrant la Convention ; le général *Fox* et quelques soldats de la patrie : ceux-là possèdent le métier des armes ; mais je vois avec eux *Charles Hiff*, *Jullian*, *Martinville* et plusieurs dont je cherche les noms, tous écrivains polémiques, ils prouvent dans cette circonstance que, quand la patrie l'appelle, l'homme de lettres sait aussi manier l'épée. Comme ils combattent cependant, plusieurs des sections fidelles sont accourues : *Fontaine-Grenelle*, *Gardes-Françaises*, *Contrat-social*, *Mont-blanc*, *Guillaume Tell*, *Brutus*, et cette autre dont on ne peut jamais prononcer le nom sans un vif sentiment de reconnaissance, *la Butte-des-Moulins* (1). Elles avancent, elles entrent, elles débouchent de toutes parts, par toutes les issues, au pas de charge ; tambours battans, drapeaux déployés, baïonnettes en avant. Les brigands restés dans l'intérieur pâlissent et ne tentent pas même l'événement d'un combat. Vils assassins ! ils avaient du courage lorsque, sous leurs baïonnettes, nous étions sans armes ; maintenant les voilà qui s'ecrient, qui se poussent, qui se renversent dans leur fuite précipitée : en un instant leur bande a disparu.

Peuple français, vous étiez arraché à vos plus imminens périls ; mais la patrie n'était pas sauvée encore.

Rappellerai-je les derniers efforts des conspirateurs, leurs entreprises du lendemain, les combats et les victoires des bons citoyens rangés autour de la Convention ? rappellerai-je comment l'assassin de *Feraud* fut arraché à son juste supplice, quelle audace impie ranima les conjurés,

(1) Le brave commandant de la Butte-des-Moulins, *Raffet*, était commandant de la force armée, le soir du 1.er prairial.

quelle ſainte audace enflamma vos défenſeurs ; comment, pour étouffer le crime dans ſon repaire, marchèrent enſemble les ſections fidelles (1) ; ces jeunes gens, généreux volontaires de la République et la vaillante élite de vos départemens ; comment auſſi les ſoldats de la patrie, depuis long-temps accoutumés à combattre l'anglais du dehors, vinrent combattre et déſarmer l'anglais du dedans. Je le ferais, ſi je n'écoutais que mon zèle, mais le jour n'eſt pas arrivé ; vos comités préparent un rapport ; vous ſaurez tout.

Ce que je ne puis renvoyer à un autre temps néanmoins, c'eſt le récit de quelques-unes de ces actions ſublimes dont l'éclat venant à rejaillir ſur tout un peuple, efface au milieu de lui bien des taches, et ſuffit pour couvrir de longues erreurs. Un moment je m'arrêterai ſur ces doux tableaux, comme après une marche pénible et longue, le voyageur fatigué, venant à rencontrer quelque ſite enchanteur, s'aſſied, contemple et ſe repoſe avec délices.

Mais ici la difficulté du ſujet m'étonne. Comment exprimer aſſez bien la tendre inquiétude des amis, des parens, des frères ; la ſollicitude et le dévouement des amantes et des mères, des mères errantes autour de cette enceinte et s'efforçant d'y pénétrer, du moins pour y mourir ? Comment rendre

---

(1) Les repréſentans *Delmas*, *Goſſuin*, *Bodin* et *Dentzel*, tous membres du comité militaire, ont efficacement contribué au ſuccès des quatre journées : *Goſſuin* et *Courtois* ſe ſont réunis à leurs collègues *Bodin*, *Seveſtre*, *Auguis*, *Vernier* et *Fréron*, qui conduiſaient les colonnes contre le faubourg Antoine ; pendant que *Delmas*, *Gillet* et *Aubry* dirigeaient leur marche, *Dentzel* défendait l'arſenal contre les attaques réitérées des révoltés.

On ſait que ce fut le général *Menou* qui commanda, dans la ſoirée du quatre, l'expédition dont le ſuccès eſt aſſez connu.

la joie, la joie religieuse de quelques épouses qui, plus heureuses ou plus intrépides, osèrent se mêler parmi les brigands, affecter jusqu'à leur langage, parvenir jusqu'à leurs époux, s'asseoir à leurs côtés, et ne pouvant plus les sauver, se complaire du moins dans cette pensée qu'elles étaient assurées de ne leur pas survivre. La généreuse ardeur de cette jeunesse criant secours et vengeance à la Convention, demandant des chefs, des armes et le signal d'un combat inégal, comment la peindre ? comment donner assez d'éloges aux défenseurs de la patrie, chasseurs, invalides, vétérans, carabiniers ? Je ne rapporterai de ceux-ci qu'un mot qui ne s'oubliera pas : *depuis trois jours notre pain est pour Paris ; aujourd'hui notre sang est pour la représentation !* Sur-tout, le moyen de rendre le tranquille courage, le sang-froid magnanime du président de la Convention ? l'inaltérable calme de sa figure, signe assuré du calme de son ame ? un des scélérats lui disait : *Si tu ne fais cesser ce bruit, si tu ne fais délibérer l'assemblée, je te coupe la tête.* Un autre, beaucoup d'autres, lui apportaient successivement différens écrits qu'ils appelaient des motions. Ils lui disaient : *Nous n'avons pas besoin de ton assemblée. Le peuple est ici, tu es le président du peuple. Signe, et le décret sera bon. Signe, ou je te tue* (1). Lui, tranquille, répondait : *pour moi la vie est peu de chose, mais prenez garde ; vous parlez de*

(1) Comme le discours était à l'impression, *Boissy-d'Anglas* m'a appris des faits que je suis fâché de n'avoir pas sus plutôt. Les factieux lui demandaient avec violence *la mise en liberté des patriotes* ; ils venaient le sommer d'ordonner l'appel nominal, afin qu'ils pussent mettre *hors la loi* les députés qui ne se trouveraient pas actuellement à leur poste. Un d'eux soutenait qu'il fallait nommer *un Tribun du Peuple* ; un autre, que la patrie ne pouvait être sauvée que par un seul homme.

*commettre un grand crime : je suis représentant du peuple, je suis président de la Convention.* Il répondait ainsi, ne faisait pas délibérer, et ne signait rien. *Boissy-d'Anglas*, je te vote au nom de la patrie des remercîmens qu'elle ne désavouera point. Tu as doublement mérité d'elle ; tu l'as servie, et tu l'as honorée.

N'oublions pas aussi, qu'au moment où ses forces épuisées dans les cruels travaux de cette présidence, l'obligèrent à revenir prendre au milieu de nous une situation un peu moins pénible, il trouva, pour le remplacer, un homme héritier du même courage au milieu des mêmes dangers (1).

Et vous qui, n'étant appelés qu'à nos fêtes, avez voulu partager nos détresses, vous qui, prévenus du péril, avez solennellement déclaré que vous entendiez associer vos destinées aux nôtres, ambassadeurs des puissances amies, dignes alliés, recevez les expressions de la reconnaissance d'un peuple qui ne fait point reconnaître à demi. Un triste spectacle a long-temps affligé vos regards ; mais songez que c'était l'effort suprême du crime dans sa longue lutte avec la vertu. De grandes tempêtes avaient soulevé notre population toute entière ; tout ce qu'il y avait d'écume a dû surnager un instant ; mais après quelques heures de calme, la masse immense en restera plus pure : si dans ce dernier combat nous n'avons eu que quinze cents brigands à vaincre, il nous a fallu vaincre en eux

(1) *Vernier.* Il voyait *Boissy-d'Anglas* extrêmement fatigué et dans un grand danger. Il réclama cette présidence si périlleuse qui lui appartenait. Il insista avec tant de force et de persévérance, qu'enfin *Boissy-d'Anglas* se rendit. On sait quel danger *Vernier* a couru. J'aurois voulu savoir plutôt cette circonstance, qui n'honore pas moins le président qui quittait le fauteuil, que celui qui le venait prendre.

tout ce que leurs ſuggeſtions, leurs intrigues, leurs manœuvres déteſtables égaraient de citoyens faibles. Il a fallu vaincre en eux toutes les paſſions réunies, tous les vices conjurés, preſque tous les crimes vivans que le génie de la deſtruction ait pu de toutes parts vomir ſur nos contrées; toute l'horrible élite des plus affreux ſcélérats qu'un monde d'ennemis ait raſſemblés contre nous. Après ce grand triomphe, la nation françaiſe n'en voit plus qui ſoit impoſſible. Elle va mettre à la place de l'arbitraire la juſtice, au lieu de la terreur la concorde, ſur les traces de l'anarchie la vigueur des lois; dans ſa conſtitution, bientôt prête, la ſageſſe des inſtitutions et leur force, la garantie de tous contre l'*inſurrection partielle* qui n'eſt que l'uſurpation de quelques-uns; la démocratie et non la démagogie; la liberté et non la licence; le gouvernement républicain et non la tyrannie populaire : elle va mettre enfin, à côté des triomphes guerriers, la modération. Annoncez-le à vos gouvernemens dont l'alliance nous eſt précieuſe et chère; et ſi même les puiſſances belligérantes tentaient d'établir avec vous des rapports qui nous concernaſſent, ne dites pas, ſi vous voulez, ne dites pas à ces rois vaincus que cette nation eſt invincible : dites-leur ſeulement qu'en effet il peut y avoir quelque péril à combattre encore un tel peuple, mais qu'il n'y en a plus à rechercher ſon amitié. Dites, et ajoutez que tous ces heureux changemens ſeront les fruits d'une ſeule victoire, de la victoire la plus difficile, ſinon la plus glorieuſe, de la victoire remportée ſur l'anarchie le 4 prairial.

C'eſt ton ſang qui nous l'a value, généreux *Feraud!* C'eſt ton ſang qui a ſuſcité des vengeurs à la liberté. Défenſeur des droits du peuple et de

ſa majeſté, ami de la Convention, repoſe en paix; que tes mânes s'appaiſent et ſe raſſurent; les partiſans de la terreur ſont terraſſés; le ſanctuaire des lois eſt libre; la patrie n'eſt plus en danger.

Un jour je demanderai, je t'en fais la promeſſe, je demanderai à la Convention qu'elle ſoutienne, qu'elle conſole la vieilleſſe de ton père. Je demanderai que la reconnaiſſance nationale prodigue ſes bienfaits à la vallée d'Aure et ſur les deux rives de la Nieſte et de l'Adour, pays de l'âge d'or, heureux pays qui te vit naître. Je demanderai encore qu'à l'inſcription décrétée pour ta tombe, on ajoute ſur le marbre froid, ces paroles brûlantes, les dernières que tu aies proférées: *J'ai été plus d'une fois atteint du fer de l'ennemi; voilà mon ſein couvert de cicatrices, je vous abandonne ma vie, frappez; mais reſpectez le ſanctuaire des lois.* Je demanderai qu'on les grave; et puis nous irons ſur ta tombe, nous y conduirons nos épouſes et nos fils. Nos épouſes te donneront des larmes; elles connaiſſent trop bien les preſſans dangers qui nous environnent dans ce poſte éminent. Elles pleureront ſur toi, notre ami, et peut-être auſſi elles pleureront en ſecret ſur nous-mêmes. Mais nos fils! nos fils envieront ton ſort. Nos fils apprendront de bonne heure qu'il n'y a rien de ſi déſirable que de ſouffrir et de tomber pour ſon pays; que quiconque meurt comme toi, ne meurt pas; et qu'après tout, elle eſt noble, utile à l'état, utile au monde, l'ambition qui fait que quelques individus préfèrent au ſtérile avantage de traîner ſur cette terre quelques jours de plus, l'avantage inappréciable de laiſſer dans la mémoire des hommes, de grands exemples à réproduire et de belles actions à renouveler.

Magiſtrats, citoyens, ſoldats de la patrie, revenus au ſein de vos familles, vous direz: « Par un

forfait exécrable sans doute, un député du peuple est mort ; il est mort un homme digne d'un éternel regret ; mais à ce prix la patrie est sauvée ». Amis, sechons nos pleurs, il n'y a plus que des actions de grâces à rendre au génie tutélaire de la République.

*Certifié conforme à l'original :*

*Signé* MATHIEU, *président ;* HENRY-LARIVIERE, BOURSAULT, GAMON, *secrétaires.*

## DÉCRET

*Du 14 Prairial, l'an troisième de la République française, une et indivisible.*

LA CONVENTION NATIONALE DÉCRÈTE l'impression du discours du représentant du peuple *Louvet*, sur l'assassinat du représentant du peuple *Feraud*, la distribution de ce discours, au nombre de six exemplaires, à tous les membres de l'Assemblée, l'envoi aux départemens et aux armées, et la traduction dans toutes les langues.

*Visé par les représentans du peuple, inspecteurs aux procès-verbaux.* Signé *J. M.* HUBERT, AUGER.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 15 Prairial, an troisième de la République française, une et indivisible. *Signé* MATHIEU, *président ;* HENRY-LARIVIERE, BOURSAULT, MOLLEVAUT, SAINT-MARTIN, PEYRE, *secrétaires.*

*Certifié conforme à l'exemplaire envoyé par l'Agence de l'envoi des Lois, aux administrateurs du district d*

A AUXERRE, de l'Imprimerie de L. FOURNIER.